

États financiers de

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018







Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2018, et de tous les renseignements qui y figurent, incombe à la direction de Pêches et Océans Canada. Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement du Canada, qui sont fondées sur les normes comptables de la fonction publique du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données qui se trouvent dans les présents états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et ils tiennent compte de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations comptables et redditionnelles, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels concordent avec les présents états financiers.

Il incombe également à la direction d'assurer un système efficace de contrôle interne de la présentation de l'information financière conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, les actifs sont protégés et les transactions sont dûment autorisées et comptabilisées conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

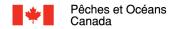
La direction vise à garantir l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés compétents et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Ministère soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; et en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers fondée sur les risques.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à signaler les principaux risques, à évaluer l'efficacité des principaux contrôles connexes et à apporter les modifications nécessaires.

Une évaluation fondée sur les risques du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 a été réalisée conformément à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor. Un résumé des résultats et des plans d'action est présenté dans l'annexe.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le Ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

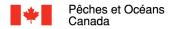
L'efficacité et la capacité du système de contrôle interne du Ministère sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des vérifications et des examens périodiques de différents secteurs d'activité du Ministère, et par le Comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction en vue de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au sous-ministre.





Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (suite)

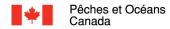
The state of the s	· · · (Carrot)	
Les états financiers de Pêches et Océans	Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.	
Catherine Blewett	Jen O'Donoughue	
Sous-ministre	dirigeant principal des finances	
Ottawa, Canada	Ottawa, Canada	





PÊCHES ET OCÉANS CANADA État de la situation financière (non audité) Au 31 mars

n milliers de dollars)	2018	2017
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	455 756 \$	466 553
Indemnités de vacances et congés compensatoires	91 003	75 796
Passifs environnementaux (note 5)	129 546	112 154
Revenus reportés (note 6)	7 710	7 181
Autres passifs (note 7)	28 949	24 164
Avantages sociaux futurs (note 8)	38 324	34 319
Passifs éventuels (note 9)	344 000	299 525
Total des passifs bruts	1 095 288	1 019 692
Passifs détenus pour le compte du gouvernement		
Revenus reportés (note 6)	(7710)	(7181
Total des passifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(7710)	(7181)
Total des passifs nets	1 087 578	1 012 511
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	451 219	451 958
Débiteurs et avances (note 10)	61 049	65 969
Prêts (note 11)	-	-
Total des actifs financiers bruts	512 268	517 927
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 10)	(27 931)	(45 057)
Prêts (note 11)	-	-
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(27 931)	(45 057)
Total des actifs financiers nets	484 337	472 870





PÊCHES ET OCÉANS CANADA État de la situation financière (non audité) (suite) Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Dette nette ministérielle	603 241 \$	539 641 5
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 12)	25 000	25 000
Stocks (note 13)	58 899	54 743
Immobilisations corporelles (note 14)	4 356 011	3 773 372
Total des actifs non financiers	4 439 910	3 853 115
Situation financière nette ministérielle (note 15)	3 836 669 \$	3 313 474 5

Jen O'Donoughue

dirigeant principal des finances

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Catherine Blewett Sous-ministre

Ottawa, Canada Ottawa, Canada

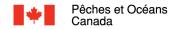




PÊCHES ET OCÉANS CANADA État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats prévus 2018	2018	2017
(On miniots de donats)	2010	2010	2017
Charges			
Des secteurs maritimes et de pêches économiquement prospères	490 246 \$	618 531 \$	803 045 \$
Des écosystèmes aquatiques durables	308 646	352 442	297 185
Des eaux sécuritaires et sécurisées	711 584	851 409	764 306
Services internes	312 658	441 934	341 459
Total des charges	1 823 134	2 264 316	2 205 995
Revenus			
Vente de biens et de services	88 976	87 545	87 347
Revenus divers	4 846	6 822	3 390
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(45 907)	(52 923)	(50 085)
Total des revenus	47 915	41 444	40 652
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernment et les transferts	1 775 219	2 222 872	2 165 343
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		2 617 489	2 206 936
Variations des montants à recevoir du Trésor		(739)	124 279
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17)		129 288	123 363
Transfert des paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires e	n arrérages	(7)	(7)
Éléments d'actif et de passif transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux (note 1-	4)	36	17
Total du financement du gouvernement et transferts		2 746 067	2 454 588
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(523 195)	(289 245)
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		3 313 474	3 024 229
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice		3 836 669 \$	3 313 474 \$

Information sectorielle (note 18)





PÊCHES ET OCÉANS CANADA État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(523 195 \$)	(289 245 \$)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	786 118	793 330
Amortissement des immobilisations corporelles	(192 990)	(195 958)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(3 332)	(4462)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(7193)	(13 960)
Transferts entre ministères (note 14)	36	17
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	582 639	578 967
Variation due aux stocks	4 156	5 140
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	63 600	294 862
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	539 641	244 779
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	603 241 \$	539 641 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA État des flux de trésorerie (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	201
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 222 872 \$	2 165 343
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(192 990)	(195 958)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(7193)	(13 960)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17)	(129 288)	(123 363)
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages	7	7
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (dimunation) des débiteurs et avances	12 206	12 167
Augmentation (dimination) des stocks	4 156	5 140
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	10 797	(131 069)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(15 207)	(4 521)
Diminution (augmentation) des autres passifs	(4785)	(1151)
Diminution (augmentation) des passifs environementaux	(17 392)	(3 935)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(4005)	8 168
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	(44 475)	(298 800)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	1 834 703	1 418 068
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	786 118	793 330
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(3 332)	(4 462)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	782 786	788 868
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 617 489 \$	2 206 936





1. Pouvoirs et objectifs

Pêches et Océans Canada a été établi en vertu de la Loi sur le ministère des Pêches et des Océans et doit faire rapport au Parlement par l'entremise du ministre des Pêches et des Océans.

Les principales autorités législatives pour Pêches et Océans Canada sont les suivantes :

- · Loi sur les océans;
- · Loi sur les pêches;
- · Loi sur les espèces en péril;
- · Loi sur la protection des pêches côtières; et
- Loi sur la marine marchande du Canada de 2001.

Pêches et Océans Canada a trois priorités stratégiques qui sont réalisées par l'intermédiaire de vingt-cinq programmes. Les trois priorités stratégiques sont :

Des secteurs maritimes et de pêches économiquement prospères: Grâce à ses politiques, ses programmes et ses services, et tout en favorisant l'utilisation durable et efficace des ressources hydriques du Canada, Pêches et Océans Canada contribue à accroître la capacité des secteurs maritimes et des pêches au Canada de tirer des avantages économiques et d'améliorer encore davantage leur compétitivité.

Des écosystèmes aquatiques durables: Les programmes et politiques de Pêches et Océans Canada contribuent à la conservation, à la protection et à la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada grâce à la gestion des risques qui touchent les espèces, les océans et l'habitat du poisson.

Des eaux sécuritaires et sécurisées : Pêches et Océans Canada contribue au maintien et à l'amélioration de la sécurité et de la protection maritimes grâce à son infrastructure maritime, à son information, à ses produits, ainsi qu'en offrant les services nécessaires pour assurer la navigation sécuritaire, ainsi que la protection de la vie et des biens.

Les services internes sont des groupes d'activités connexes et de ressources administrés de manière à répondre aux besoins des programmes d'une organisation, et à lui permettre de remplir ses autres obligations organisationnelles. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les groupes d'activités et de ressources sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques internes, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et les services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.





2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

(a) Autorisations parlementaires

Pêches et Océans Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Pêches et Océans Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2017-2018*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2017-2018*.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Pêches et Océans Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Pêches et Océans Canada est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par Pêches et Océans Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

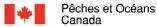
(d) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice. Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que la sous-ministre maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.





2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- (i) Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Pêches et Océans Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de Pêches et Océans Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- (ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

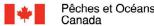
(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 14. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces, matériaux, fournitures et de carburants utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Passif éventuel

Les passifs éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.





2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(j) Actifs éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Passifs environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif environnemental comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

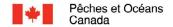
Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entrainer des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.





3. Autorisations parlementaires

Pêches et Océans Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi qu'à l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de Pêches et Océans Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2018	2017
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 222 872 \$	2 165 343 3
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net,		
mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(192 990)	(195 958)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(7193)	(13 960)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(129 288)	(123 363)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(15 207)	(4521)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	(17 392)	(3 935)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs non imputés aux autorisations	(4005)	8 168
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	(44 475)	(298 800)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(529)	3 091
Dépense pour mauvaise créances	(179)	(1703)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	5 493	16 759
Augmentation des comptes affectés des amendes supplémentaires pour infractions (note 15)	11	(4)
Autres	980	(3 190)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas une incidence sur les autorisations	(404 774)	(617 416)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :	- 0.440	500.000
Acquisition d'immobilisations corporelles	786 118	793 330
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages	7	7
Augmentation (diminution) des stocks	4 156	5 140
Salaires payés en trop	12 085	6 274
Fotal des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	802 366	804 751
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 620 464 \$	2 352 678 3





3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2018	2017
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 596 276 \$	1 457 907 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	972 766	1 064 919
Crédit 10 – Subventions et contributions	159 739	101 998
Montants législatifs	135 542	121 775
Total des autorisations fournies	2 864 323	2 746 599
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(3113)	(3811)
Périmés :		
Fonctionnement	(21 027)	(115 606)
Capital	(188 842)	(272 058)
Subventions et contributions	(30 877)	(2446)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 620 464 \$	2 352 678 \$

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Créditeurs – autres ministères et organismes	61 892 \$	53 425 \$
Créditeurs – parties externes	205 821	220 103
Total des créditeurs	267 713	273 528
Charges à payer	188 043	193 025
Total des créditeurs et des charges à payer	455 756 \$	466 553 \$





5. Passifs environnementaux

Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Pêches et Océans Canada a relevé un total de 3 091 sites (3 405 sites en 2017) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère en a évalué 866 sites (871 sites en 2017) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif brut de 90 740 004 \$ (81 507 330 \$ en 2017) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

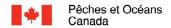
De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 758 sites non évalués (670 sites en 2017) pour lesquels un passif estimé de 38 805 538 \$ (30 647 072 \$ en 2017) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 129 545 342 \$ (112 154 402 \$ en 2017), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 1 467 sites restants (1 864 sites en 2017). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le Ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2018 et du 31 mars 2017. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 1.9 % (2 % en 2017). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives.

Les taux d'actualisation de mars 2018 vont de 1,79 % (0,76 % en 2017) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,24 % (2,39 % en 2017) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.





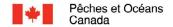
5. Passifs environnementaux (suite)

La nature et la source du passif										
			2018					2017		
Nature et source	Nombre de sites totaux	sites avec	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives		Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs
Pratiques relatives aux combustibles (1)	103	74	8 426 016 \$	9 008 219 \$	-	103	81	9 266 827 \$	9 639 279 \$	
Décharges ⁽²⁾	12	5	3 449 458	3 642 397	-	12	7	1 037 172	1 078 858	-
Actif de génie / Transport aérien et terrestre (3)	2	1	49 100	53 008	-	2	1	50 010	52 020	-
Installations maritimes / Sites aquatiques (4)	2 813	1 493	106 236 673	111 258 807	-	3 067	1 402	91 011 229	93 493 052	-
Bureaux / sites commerciaux ou industriels (5)	122	36	9 623 673	10 130 001	-	177	35	8 758 857	9 055 222	-
Autre (6)	39	15	1 760 622	1 882 438	-	44	15	2 030 307	2 111 909	-
Total	3 091	1 624	129 545 542 \$	135 974 870 \$		3 405	1541	112 154 402 \$	115 430 340 \$	

- 1. Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).
- 2. Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.
- 3. Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques.
- 4. Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entrainé une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.
- 5. Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.
- 6. Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entrainement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entrainement, etc.

De plus durant l'année, 230 sites ont été fermés (356 sites en 2017), car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

Les efforts continus du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entrainer des éléments de passif environnemental supplémentaires.





6. Revenus reportés

Les revenus reportés pour les permis de pêche représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant des droits reçus avant la prestation des services connexes. Les autres revenus reportés sont reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets spécifiques. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté.

Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Solde d'ouverture	7 181 \$	10 272 \$
Montants reçus	7 710	7 178
Revenus constatés	(7181)	(10 269)
Solde de clôture brut	7 710	7 181
Revenus reportés détenus pour le compte du gouvernement	(7710)	(7181)
Solde de clôture net	- \$	- \$

7. Autres passifs

Les autres passifs représentent des fonds reçus par Pêches et Océans Canada en vertu de règlements ou d'ententes de partage des coûts ou des fonds destinés à des projets.

Voici une description détaillée des transactions liées à ces comptes:

(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Recettes et autres crédits	Paiements et autres imputations	Solde de clôture
Dépôts relatifs à des projets de recherche	21 605 \$	8 020 \$	(7067\$)	22 558 \$
Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés	110	4 377	(208)	4 279
Vente d'actifs saisis - Loi sur les pêches	1 752	450	(739)	1 463
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	697	263	(311)	649
Total des autres passifs	24 164 \$	13 110 \$	(8325\$)	28 949 \$

Dépôts relatifs à des projets de recherche : Ce compte sert à comptabiliser les contributions reçues d'organisations et de particuliers pour des travaux de recherche.

Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés : Ce compte sert à comptabiliser les sommes reçues des provinces dans le cadre d'ententes de partage des coûts de programmes. Les fonds sont déboursés selon les ententes.

Vente d'actifs saisis: Ce compte sert à comptabiliser les produits de la vente d'actifs saisis par Pêches et Océans Canada de personnes qui contreviennent à la *Loi sur les pêches*. Les sommes ainsi perçues sont retenues dans le Trésor jusqu'à ce que les litiges soient résolus par le ministre de Pêches et Océans Canada ou par les tribunaux.





7. Autres passifs (suite)

Dépôts de garantie d'entrepreneurs : Ce compte sert à comptabiliser les sommes retenues afin de s'assurer que les engagements des entrepreneurs sous contrats sont respectés, pour protéger les intérêts des sous-traitants, des sous-traitants de deuxième niveau et des fournisseurs, et pour protéger la Couronne contre toute perte qui pourrait être encourue si un soumissionnaire n'honore pas un contrat.

8. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de Pêches et Océans Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à *la Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique* 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2017-2018 s'élève à 87 397 694 \$ (80 297 174 \$ en 2016-2017). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1.01 fois (1.12 fois pour 2016-2017) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1.00 fois (1.08 fois en 2016-2017) les cotisations des employés.

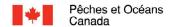
La responsabilité du ministère relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	34 319 \$	42 487 \$
Charge pour l'exercice	8 274	(4182)
Prestations versées pendant l'exercice	(4269)	(3 986)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	38 324 \$	34 319 \$





9. Passif éventuel

Réclamations et litiges

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Dans le cas où l'estimation de la parte est fondée sur une fourchette de montants et que le montant comptabilisé était à un montant inférieur au maximum de la fourchette, il existe un risque que le passif soit supérieur de 35 000 000 \$ au montant comptabilisé. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 518 814 126 \$ (531 228 683 \$ en 2016-17) au 31 mars 2018.

Il y a deux types importants de réclamations pour Pêches et Océans Canada : les négociations des traités modernes, d'autres types des traités et des ententes qui ne sont pas des traités; et revendications de litiges généraux.

Les négociations des traités modernes, d'autres types des traités et des ententes qui ne sont pas des traités sont menées par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et se posent dans les régions du pays où les droits et les titres ancestraux n'ont pas été résolus par un traité ou par d'autres moyens légaux. Il y a actuellement 86 revendications territoriales globales en cours de négociation, à l'étude ou qui ont été acceptées pour des fins de négociation.

Des réclamations ont été faites auprès de Pêches et Océans Canada dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé.

10. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Débiteurs et avances		
Débiteurs - autres ministères et organismes fédéraux	19 469 \$	29 873 \$
Débiteurs - parties externes	73 776	68 222
Avances comptables	210	201
Sous-total	93 455	98 296
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(32 406)	(32 327)
Débiteurs et avances bruts	61 049	65 969
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(27 931)	(45 057)
Débiteurs et avances nets	33 118 \$	20 912 \$



11. Prêts

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts recouvrables de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Prêts		
Prêts (1)	1 472 \$	1 472 \$
Intérêts courus à recevoir sur prêts	1 556	1 556
Moins: Provision pour prêts	(3 028)	(3 028)
Total des prêts détenus pour le compte du gouvernement	- \$	- \$

⁽¹⁾ Des prêts totalisant 1 471 652 \$ ont été effectués comme suit: aux pêcheurs d'aiglefins (1 343 337 \$, intérêt de 8 pourcent par année, remboursable sur une période de 4 ans jusqu'en 1979) et aux producteurs canadiens de poissons de fond congelés (128 315 \$, intérêt de 13 pourcent par année, remboursable sur une période de 7 ans jusqu'en 1987). Les provisions sur les prêts à recevoir sont déterminées individuellement pour chaque prêt. En raison de l'ajournement de paiement du principal et des intérêts au-delà du délai original du prêt, Pêches et Océans Canada a établi la provision au montant équivalent du principal et intérêts sur les prêts à recevoir.

12. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente les détails des charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Stratégie nationale de construction navale - navires hauturiers de sciences halieutiques	25 000 \$	25 000 \$

13. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure	58 717 \$	54 561 \$
Stocks destinés à la revente	182 \$	182 \$
Total des stocks	58 899 \$	54 743 \$

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 44 598 851 \$ pour 2017-2018 (42 072 764 \$ pour 2016-2017).





14. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 40 ans
Travaux et infrastructure	5 à 75 ans
Machines et matériel	3 à 25 ans
Informatique	3 à 5 ans
Autre matériel	3 à 25 ans
Navires et bateaux	5 à 40 ans
Aéronefs	10 à 25 ans
Véhicules	6 à 20 ans
Améliorations locatives	Période d'utilisation prévue; moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Travaux en cours	Les travaux en cours sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

Les travaux en cours sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

			Coût				An	nortissement cu	ımulé		Valeur comp	ptable nette
Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions (1)	Ajustements (2)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissem ent	Ajustements ⁽²⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2018	2017
Terrain	22 100 \$	-\$	36\$	4\$	22 132 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	22 132 \$	22 100 \$
Bâtiments	740 477	416	13 031	3 296	750 628	496 178	16 133	-	2 783	509 528	241 100	244 299
Travaux et infrastructure	2 598 449	32	186 318	18 737	2 766 062	1 413 297	66 638	-	15 074	1 464 861	1 301 201	1 185 152
Machines et matériel	414 859	13 239	7 892	10 571	425 419	264 904	19 968	(93)	8 896	275 883	149 536	149 955
Informatique	102 810	385	(34)	(514)	103 675	96 045	4 298	(34)	323	99 986	3 689	6 765
Autre matériel	46	-	-	-	46	41	3	-	-	44	2	5
Navires et bateaux	2 058 723	20	76 308	1 846	2 133 205	1 439 506	59 086	70	1 809	1 496 853	636 352	619 217
Aéronefs	302 785	159	-	21 764	281 180	36 044	11 088	-	21 763	25 369	255 811	266 741
Véhicules	70 387	11 373	402	5 760	76 402	48 899	3 502	(33)	5 629	46 739	29 663	21 488
Améliorations locatives	517 848	34	14 032	10 110	521 804	358 711	12 274	-	9 079	361 906	159 898	159 137
Travaux en cours	1 098 513	760 460	(297 799)	4 547	1 556 627	-	-	-	-	-	1 556 627	1 098 513
	7 926 997 \$	786 118 \$	187 \$	76 122 \$	8 637 180 \$	4 153 625 \$	192 990 \$	(90 \$)	65 356 \$	4 281 169 \$	4 356 011 \$	3 773 372 \$

⁽¹⁾ L'acquisition d'immobilisations corporelles, incluse dans la catégorie « Travaux en cours », comprend principalement des actifs en construction, tels que les projets des navires de la pêche en haute mer, les projets d'amélioration de petits bateaux et les hélicoptères.

La différence peut-être due à des arrondissement

⁽²⁾ Les ajustements inclus les travaux en cours de 296 245 610 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif, des ajustements au coût de 1 552 911 \$, les transferts nets à d'autres ministères dont la valeur comptable nette s'établit à 35 920 \$ et autres ajustements pour une valeur comptable nette de 241 787 \$.





15. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette de Pêches et Océans Canada est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le compte des amendes supplémentaires - Loi sur les pêches et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la Loi. Le solde du compte doit être utilisé pour la réparation ou la prévention des dommages à l'habitat du poisson ainsi que pour la promotion de la bonne gestion, du contrôle, de la conservation et de la protection de la pêche ou de l'habitat du poisson.

Le compte des amendes supplémentaires - Loi sur les espèces en péril et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la Loi. Le solde du compte est destiné à permettre des recherches sur la protection de l'espèce sauvage à l'égard de laquelle l'infraction a été commise.

Voici les opérations portées aux comptes mentionnés ci-dessus :

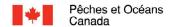
(en milliers de dollars)	2018	2017
Fonds réservés - Compte des amendes supplémentaires		
Loi sur les pêches		
Solde, début de l'exercice	1 607 \$	1 611 \$
Revenus	83	103
Charges	(72)	(107)
Solde, fin de l'exercice	1 618	1 607
Loi sur les espèces en péril		
Solde, début de l'exercice	35	35
Revenus	-	-
Charges	-	-
Solde, fin de l'exercice	35	35
Solde total, fin de l'exercice - Fonds réservés	1 653	1 642
Fonds non réservés	3 835 016	3 311 832
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	3 836 669 \$	3 313 474 \$

16. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de Pêches et Océans Canada peuvent donner lieu à des contrats et des obligations pluriannuels importants en vertu desquels Pêches et Océans Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services.

Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

					2023 et	
(en milliers de dollars)	2019	2020	2021	2022	ultérieurs	Total
Immobilisations	98 151 \$	53 480 \$	8 745 \$	133 \$	- \$	160 509 \$
Achats	16 829	10 829	-	-	-	27 658
Total	114 980 \$	64 309 \$	8 745 \$	133 \$	- \$	188 167 \$





17. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, Pêches et Océans Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

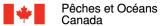
(en milliers de dollars)	2018	2017
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	84 993 \$	71 877 \$
Installations	39 399	44 950
Services juridiques	3 956	5 561
Indemnisation des accidentés du travail	940	975
Total	129 288 \$	123 363 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2018	2017
Charges - autres ministères et organismes	317 677 \$	246 069 \$
Revenus - autres ministères et organismes	4	22

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

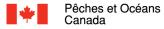




18. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de Pêches et Océans Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Des secteurs maritimes et de pêches économiquement	Des écosystèmes aquatiques	Des eaux sécuritaires et	Services		
(en milliers de dollars)	prospères	durables	sécurisées	internes	2018	2017
Paiements de transfert						
Premières Nations et Inuits	69 793 \$	3 591 \$	527 \$	- \$	73 911 \$	69 155 5
Organismes sans but lucratif	6 875	24 753	7 114	221	38 963	25 493
Autres paliers gouvernementaux au Canada	1 205	-	-	-	1 205	90
Particuliers	11 836	684	-	-	12 520	656
Autres pays et organisations internationales	76	5	78	-	159	186
Industrie	221	120	20	-	361	3 413
Total des paiements de transfert	90 006	29 153	7 739	221	127 119	98 993
Charges de fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	239 651	208 241	505 199	201 931	1 155 022	946 135
Passifs éventuels (Note 9)	44 475	-	-	-	44 475	298 800
Services professionnels et spéciaux	62 213	56 078	62 155	101 729	282 175	251 239
Amortissement des immobilisations corporelles	60 453	6 690	90 372	35 475	192 990	195 958
Services de réparation et d'entretien	32 806	2 895	72 815	31 247	139 763	158 703
Services publics, matériel, fournitures et essence	43 010	15 141	31 431	9 874	99 456	90 811
Voyages, réinstallations et fret	15 306	17 051	31 718	6 740	70 815	53 320
Machinerie et matériel	6 991	7 093	26 623	18 539	59 246	48 592
Location	10 396	4 448	6 428	6 273	27 545	17 759
Paiements versés en remplacement d'impôt aux						
municipalités	-	137	-	10 379	10 516	10 417
Télécommunications	799	1 370	8 091	907	11 167	9 578
Passifs environnementaux (Note 5)	-	-	-	17 392	17 392	3 935
Services de communication	832	556	1 026	651	3 065	2 545
Autres	11 593	3 589	7 812	576	23 570	19 210
Total des charges de fonctionnement	528 525	323 289	843 670	441 713	2 137 197	2 107 002
Total des charges	618 531 \$	352 442 \$	851 409 \$	441 934 \$	2 264 316 \$	2 205 995 3





18. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	Des secteurs maritimes et de pêches économiquement prospères	Des écosystèmes aquatiques durables	Des eaux sécuritaires et sécurisées	Services internes	2018	2017
Revenus						
Vente de biens et de services	53 540 \$	256 \$	33 652 \$	97 \$	87 545 \$	87 347 \$
Autres	398	4 463	32	1 929	6 822	3 390
Revenus gagnés pour le compte du						
gouvernement	(42 848)	(4639)	(3410)	(2026)	(52 923)	(50 085)
Total des revenus	11 090	80	30 274	-	41 444	40 652
Coût net des actibités poursuivies	607 441 \$	352 362 \$	821 135 \$	441 934 \$	2 222 872 \$	2 165 343 \$

19. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

EXERCICE FINANCIER 2017-2018



Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Exercice financier 2017-2018

Table des matières

1. Introduction	3
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers	
2.1 Gestion du contrôle interne	3
2.2 Ententes de services relatives aux états financiers	4
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice financier 2017-2018	5
4. Plan d'action ministériel	6
4.1 Progrès accomplis au cours de l'exercice financier 2017-2018	6
4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices à venir	7





Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Exercice financier 2017-2018

1. Introduction

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par Pêches et Océans Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, y compris l'information sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du Ministère figurent dans le Rapport sur les résultats ministériel de 2017-2018 et le Plan ministériels de 2017-2018.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Pêches et Océans Canada possède une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation ministérielle et la surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le sous-ministre, est en place et comprend ce qui suit :

- ② Des structures organisationnelles de responsabilisation en rapport avec la gestion du contrôle interne pour appuyer une
 gestion financière saine, incluant les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans les domaines qui relèvent de
 leur responsabilité en matière de gestion du contrôle;
- Les valeurs et l'éthique;
- Une communication et une formation permanentes sur les exigences réglementaires, de même que des politiques et des procédures assurant une gestion et un contrôle financiers solides; et
- Une surveillance trimestrielle et des mises à jour régulières sur la gestion du contrôle interne, ainsi que des résultats d'évaluations connexes et des plans d'action remis à la sous-ministre, à la haute direction du Ministère et, s'il y a lieu, au Comité ministériel de vérification.

Le Comité ministériel de vérification offre des conseils à la sous-ministre concernant la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion du risque, du contrôle et de la gouvernance du Ministère.





Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Exercice financier 2017-2018

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Pêches et Océans Canada compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont consignées dans ses états financiers.

Ententes communes

- Services publics et Approvisionnement Canada gère de façon centralisée la rémunération et l'approvisionnement de biens et de services conformément à la délégation des pouvoirs de Pêches et Océans Canada, et offre des services d'hébergement;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit au Ministère les renseignements nécessaires pour calculer certaines provisions et écritures de redressement, comme le passif accumulé lié aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice offre des services juridiques à Pêches et Océans Canada; et
- Services partagés Canada offre des services en matière d'infrastructure de technologie de l'information (TI) à Pêches et Océans Canada relatifs aux centres de données et aux réseaux. La portée et les responsabilités sont traitées dans les ententes interministérielles conclues entre Services partagés Canada et Pêches et Océans Canada.

Ententes particulières

- Un fournisseur de services externe, conformément à un contrat conclu avec le gouvernement du Canada, administre la facturation des recettes des droits de services à la navigation maritime des navires étrangers sur la côte Ouest au nom du programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Le fournisseur de services veille à ce que les droits appropriés soient facturés. Le fournisseur de services externe a le pouvoir et la responsabilité de veiller à ce que la facturation des droits des services à la navigation maritime des navires étrangers de la Région de l'Ouest soit effectuée conformément aux modalités prévues par le programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Ainsi, on peut compter sur les procédures de contrôle du fournisseur de services externe;
- Services publics et Approvisionnement Canada offre à Pêches et Océans Canada des services bancaires, de facturation, de traitement électronique de fonds et de paiements semblables pour une grande partie des recettes provenant des permis de pêche commerciale et les droits de services maritimes au moyen du Bouton d'achat du receveur général (BARG).





Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Exercice financier 2017-2018

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice financier 2017-2018

Les constatations principales et les ajustements importants requis suivant les activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumées ciaprès.

Principaux contrôles nouveaux ou modifiés de façon importante :

En 2015-2016, Pêches et Océans Canada a effectué le transfert d'un certain nombre d'activités de contrôle liées à la paye au Centre des services de paye du gouvernement du Canada situé à Miramichi, au Nouveau-Brunswick. LLe Ministère continue de réévaluer le processus opérationnel et les contrôles.

Programme de surveillance continue:

Dans le cadre de son plan de surveillance continue, le Ministère a effectué une évaluation des contrôles financiers en vigueur dans les processus opérationnels de clôture des états financiers, de budgétisation et de prévision, des immobilisations, recettes provenant de l'émission de permis de pêche, contrôles au niveau de l'entité et délégation d'autorité.

Dans l'ensemble, les principaux contrôles évalués ont donné le rendement voulu; les mesures correctives requises ont été apportées dans le cas du solde d'inventaire (sous-processus de clôture des états financiers), où il a été constaté que des améliorations pourraient être apportées en matière de déclaration de sa valeur comptable. Un plan d'action de gestion du processus opérationnel et mettant en application les recommandations a été élaboré par le titulaire du processus.





Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Exercice financier 2017-2018

4. Plan d'action ministériel

4.1 Progrès accomplis au cours de l'exercice financier 2017-2018

Pêches et Océans Canada a poursuivi sa surveillance continue selon le plan de rotation de l'exercice financier précédent, comme l'indique le tableau suivant.

Progrès au cours de l'exercice financier 2017-2018

Plan de rotation des activités de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État			
Budgétisation et prévisions	Terminé comme prévu, aucune mesure corrective requise.			
Clôture des états financiers (inventaire)	Terminé comme prévu; des mesures ont été prises concernant les éléments à risque faible et modéré			
Délégation d'autorité	Terminé comme prévu; des mesures correctives seront prises au cours de l'année à venir pour les éléments à risque élevé dans le domaine de la vérification des transactions financières et des factures pré- approuvées.			
Immobilisations	En grande partie terminé; des mesures correctives seront prises au cours de l'année à venir pour les éléments à risque élevé dans les domaines de l'accès au système, la vérification des biens mobiliers ainsi que la séparation des tâches liées à la garde des biens et à l'approbation de l'aliénation des biens.			
Recettes provenant de l'émission de permis de pêche	En grande partie terminé; des mesures correctives seront prises au cours de l'année à venir pour les éléments à risque élevé dans les domaines du contrôle du montant du paiement et de la vérification de l'exactitude des données saisies.			
Contrôles au niveau de l'entité	En grande partie terminé; des mesures correctives seront prises au cours de l'année à venir.			
Mesure de correction restante de l'exercice précédent	État			
Contrôles généraux intégrés des technologies de l'information	Terminé comme prévu			
Recettes des droits de services maritimes	Plusieurs éléments terminés comme prévu; aucun élément à risque élevé ne nécessite des mesures correctives.			





Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Exercice financier 2017-2018

4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices à venir

Le plan de rotation des activités de surveillance continue de Pêches et Océans Canada pour les trois prochains exercices, fondé sur la validation annuelle des processus et contrôles à risque élevé et des ajustements connexes au plan de surveillance continue, au besoin, est présenté dans le tableau suivant.

Plan de rotation des activités de surveillance continue

Domaines essentiels de contrôle	Plan de surveillance continue à venir					
Domaines essentiels de controle	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
Contrôles au niveau de l'entité	Non	Non	Oui			
Immobilisations corporelles	Oui	Oui	Oui			
Inventaire	Oui	Oui	Oui			
Clôture des états financiers	Non	Oui	Non			
Recettes - Services maritimes	Non	Oui	Non			
- Émission de permis de pêche	Non	Non	Oui			
Budgétisation et prévisions	Non	Oui	Non			
Dépenses de fonctionnement	Oui	Non	Oui			
Passifs environnementaux	Non	Oui	Non			
Salaires et avantages sociaux	Oui	Oui	Oui			
Subventions et contributions	Oui	Non	Oui			
Délégation de pouvoirs	Oui	Oui	Oui			
Contrôles gér	iéraux des tech	nologies de l'infor	mation			
Système financier	Oui	Non	Oui			
Gestion des salaires	Non	Oui	Non			

^{*}Calendrier de rotation actualisé à la suite de l'évaluation du risque associé au contrôle interne. Ce plan sera réévalué annuellement